

Formation Niveau VI

Dirigeant Funéraire



THANORIA
FORMATION FUNÉRAIRE

A l'instar de tout chef d'entreprise, le Dirigeant Funéraire a toute une palette de responsabilités, allant du commercial à la gestion et passant par le cœur de métier du funéraire. Il saura mettre à profit ses compétences pour assurer la finalité de son entreprise en garantissant ses relations externes et la bonne gestion de son personnel.

Rigoureux, empathique et possédant un sens aigu de l'écoute, le dirigeant funéraire saura accueillir, conseiller et accompagner les familles au gré des étapes qui constituent l'organisation d'obsèques.

Programme

Module 1

Comptabilité

Module 2

Droits des sociétés

Module 3

Droit Fiscal

Module 4

Droit de la Consommation et de la Concurrence

Module 5

Management et encadrement d'équipe

Durée

70 heures

Prérequis

Langue française

Diplôme Conseiller funéraire

Matériels requis

Ordinateur

Connexion internet

Calculatrice

Modalités d'évaluation

QCM

Tarif : 1 500€ TTC

Découvrez le détail de notre programme sur notre site :
www.thanoria.fr

Contenu détaillé du programme

Comptabilité (21h)

- Introduction
- Bilan CR SIG
- Les investissements
- L'emprunt bancaire
- Trésorerie et BFR
- Le plan de financement
- La gestion comptable du stock
- Analyse de rentabilité
- Rémunération du dirigeant

Droits des sociétés (7h)

- Les statuts de l'entreprise
- La création de l'entreprise
- L'augmentation de capital
- Le dépôt de bilan

Droit Fiscal (7h)

- L'impôt sur les sociétés
- Le fonctionnement de la TVA
- Autres impôts et taxes

Droit de la Consommation et de la Concurrence (7h)

- Généralités
- Devis et bon de commande
- Escompte et réductions commerciales
- Démarchage et vente à domicile

Management et encadrement d'équipe (28h)

- Généralités du droit du Travail
- Entretiens professionnels
- Obligations de l'employeur en matière de sécurité
- Décryptage de la convention collectives des Pompes Funèbres



Cette formation s'inscrit dans un cadre légal conformant à l'arrêté du 27 mai 2020 relatif aux diplômes dans le secteur des services funéraires, modifiant l'arrêté du 30 avril 2012 portant application du décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 fixant le contenu et les modalités d'obtention de l'attestation permettant d'exercer pleinement la fonction de Dirigeant Funéraire.

Informations pratiques

Inscription :

- Entretien téléphonique et validation des prérequis par téléphone
- Prendre contact au : **04.65.84.74.14** ou par email à l'adresse suivante : contact@thanoria.fr

Délais :

- Session en continue

Modalités d'exécution :

- Distanciel - E-learning asynchrone. Apprentissage à distance à travers une solution en ligne dédiée
- Des horaires de connexion selon votre rythme et vos contraintes

Modalités de suivi :

- Relevés des temps de connexion
- Un chargé de formation en support technique permanent

Modalités d'évaluation :

- QCM
- Note d'admissibilité : 10/20

Débouchés :

- Responsable d'agence funéraire, responsable de crématorium ou de chambre funéraire

Certification :

La formation est dispensée dans le but d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de responsable d'agence et chef d'entreprise funéraire conformément au décret n°2012-608 du 30 avril 2012 et selon les modalités de l'Arrêté du 30 avril 2012.

Cette formation est à réaliser dans les 12 mois à compter du début de l'exercice dans la profession.

Une attestation est délivrée en fin de formation.